

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DE MONTRABÉ

DEPUIS LA RÉVOLUTION A 1945

Ce document présente les faits les plus marquants recueillis dans les registres des délibérations de la commune.
L'orthographe des mots ou des noms propres a volontairement été conservée.

REGISTRE 1D.1

23 Février 1790 : Réunion des citoyens actifs convoqués par le Baille Consulaire et lettres patentées du Roy sur décret de l'Assemblée Nationale.

Les 35 votants ont chargé le Sieur Pierre Sesquiére, Consul, de donner les motifs de la présente assemblée.

Il a été procédé à la nomination du Président Dibart et du Secrétaire Sesquières ainsi qu'à la désignation de 3 scrutateurs.

Il a été recensé 44 feux et 187 âmes dans la commune ; le corps municipal comprend le Maire, deux Officiers municipaux, et six notables.

Les 35 citoyens réunis ont voté pour élire leurs représentants qui sont :

Maire: Dibart

Officiers municipaux : Pierre Sesquiére et Nicolas Marquet.

Notables: Grimaud, Gil (meunier), Marquet, Loubat, Bellard.

Les résultats ont été affichés à la porte de l'église.

6 mars 1790 : Le corps municipal s'est réuni pour procéder à l'alivrement et impositions des biens privilégiés, des rentes seigneuriales et ecclésiastiques.

Nomination de 2 Commissaires : Barthelemy Olivier de Balma et André Bouloc.

Les terrains ont été classés en plusieurs degrés suivant leurs qualités.

Trois degrés de Terre : Bonne, moyenne et infirme.

Deux degrés de vigne, de pré et de bois : Bon et moyen.

15 Mai 1790 : Réunion des officiers municipaux et des notables. Suivant le décret de l'Assemblée Nationale, sanctionné par le Roy, il a été unanimement délibéré d'acheter une écharpe pour le Maire, les Officiers municipaux et le Procureur de la Commune.

19 Mai 1790 : Etablissement de la liste des citoyens actifs. La journée de travail de Montrabé a été fixée à 12 sols.

23 Mai 1790 : Réunion de l'assemblée municipale pour procéder à l'enregimentation de la commune ayant pour effet de se porter secours. Un régiment de légionnaires a été élu et désigné avec à leur tête Nicolas Sesquières, colonel et Jacques Sappplayrolles, lieutenant colonel.

25 Juin 1790 : Réunion de l'assemblée municipale et du régiment légionnaire pour voter la composition du régiment afin de le remettre à la municipalité de Toulouse. Il a aussi été délibéré la nomination de 3 députés pour aller à Paris le 14 juillet pour traiter la fédération générale. Les députés sont : Nicolas Sesquiére, colonel. Pierre Robert et Jean-Pierre Cazeneuve.

14 Novembre 1790 : En exécution du décret du 14 octobre 1789 et de la proclamation du Roy du 18 octobre, il a été procédé à l'élection d'un nouveau corps de municipalité : un officier municipal et trois notables. Le procureur de la commune, M Ayral, demande à être remplacé car il a été élu maire de Pin-Balma.

M. Bon est élu nouveau Procureur. Pierre Grimaud, officier municipal et les trois notables : Jean Marquet(métayer), François Rouquette et Hugues Branche.

14 Février 1791 : Suivant un décret du 20 Novembre accepté par le Roy le 1er décembre 1790 les communes doivent fournir un état indicatif des différentes divisions de leur territoire.

La commune sera divisée en 4 sections :

Première section A : la Liberté

Deuxième section : B : Montrabe

Troisième section C : La Trille

Quatrième section D : La Fraternité

Les périmètres des 4 sections ont été délimités.

La délibération est envoyée par le Procureur aux administrateurs du Directoire du District de Toulouse.

14 Février 1791 : Suivant un décret du 20 Novembre accepté par le Roy le 1er décembre 1790 il a été procédé à la nomination de 3 commissaires par section du territoire pour relever les propriétaires et les biens appartenant aux communautés.

1er Avril 1791 : Election d'un Secrétaire greffier : Jean Sesquiere (Aîné).

8 Avril 1791 : Délibération pour nommer un valet de la municipalité : Paul Rivière.

15 Avril 1791 : Délibération pour fixer les honoraires. 12 livres pour le maire, 18 livres pour les officiers municipaux, 10 livres pour le Procureur, 40 livres pour le secrétaire, 6 livres pour le valet et 36 livres pour les imprévus. Soit au total 106 livres pour l'année.

21 Avril 1791 : Le maire indique "*qu'il conviendrait d'avoir une caisse de tambour pour la garde nationale et deux cascoux pour les sapeurs de la garde*". Il demande donc une somme pour l'achat de ces articles aux administrateurs du district et du département. Il leur demande également la livraison de 20 fusils conformément au décret du 28 janvier 1791.

20 Mai 1791 : Fixation du produit net de chaque arpent de terre, de vigne, de pré et de bois.

25 Mai 1791 : Le maire et les officiers municipaux déclarent avoir pris connaissance des lois et arrêté du Directoire du **30 avril 1791**.

1/ Loi relative au remplacement de divers militaires

2/ Loi sur les ecclésiastiques "en démence" et à ceux qui sont infirmes ou âgés de 70 ans au 9/01/1791

3/ Loi sur la livraison des fusils au département

4/ loi concernant la suppression des officiers ministériels et établissement des avoués

5/ Loi relative à la suppression des vicaires

6/ Loi relative aux ecclésiastiques fonctionnaires publics

25 Juillet 1791 : Le maire porte à la connaissance la loi sur la cote mobilière. Les municipalités doivent établir un état de tous les habitants domiciliés dans leur territoire. Le greffier a établi un rôle et il en fait lecture à l'assemblée. (Liste de 56 noms dont une seule femme veuve)

Les officiers municipaux assistés de 4 commissaires adjoints sont chargés du travail de l'imposition mobilière.

16 Août 1791 : Le maire indique "*qu'il conviendrait de faire l'adjudication de la levée des impositions pour l'année afin de pouvoir en faire le recouvrement*". Une offre est faite par M. Lacombe curé de St Martial mais c'est l'offre de Pierre Deilha, mieux disante qui est retenue.

Le maire annonce une pétition à MM du Directoire pour une "demande de permission d'imposer cette année pour effectuer des remboursements d'emprunts contractés aux pauvres des paroisses de St Sernin et St Michel du Touch ainsi qu'à la dame Peletan pour la réparation de l'église..."

7 Octobre 1791 : Fin de la charge de collecteur volontaire pour François Loubat.

4 Novembre 1791 : L'assemblée réunie dans la maison du sieur Sesquié a statué sur les taxes de l'imposition "mobilière" après avoir examiné les déclarations faites par les officiers municipaux et les commissaires. (voir liste des 54 citoyens actifs)

20 Novembre 1791 : Tous les citoyens actifs de la commune ont été convoqués, "*après proclamation et invitation faite par le M Lacombe curé au prône de la messe paroissiale du dimanche 13...*". afin d'élire un nouveau maire, un officier municipal, un procureur et 3 notables en conformité avec le décret du 14 octobre 1789.

Nouveau maire : Jacques Sappayrolles.

Officier municipal : François Loubat

Procureur en remplacement de M. Bon, Etienne Belloc, homme de loi.

Notables: Bernard Cansé, Pierre Robert, Jean Marquet fils de Tomberoussy.

Décembre 1791 : Acte du Directoire du district de Toulouse du 24 Décembre 1791 fixant la contribution foncière du département, du district et de la commune à répartir sur les différents contribuables.

3 Mars 1792 : En vertu d'un arrêté du 4 février de l'An IV les citoyens sont priés par l'assemblée de se faire enregistrer à la maison commune de Toulouse "*pour et à l'effet de se faire enregistrer comme bons citoyens et si quelqu'un se trouve volontier pour s'engager dans la garde nationale...*".

18 Mars 1792 : L'assemblée municipale a procédé à l'affermage par adjudication des prés communaux, à savoir le grand communal : 5 arpents et le petit communal 2 arpents. L'adjudication est revenue à M. Lacombe, curé de St Martial.

27 Mars 1792 : A la demande des administrateurs du district de Toulouse l'assemblée délibère sur l'état des dépenses municipales.

3 Mai 1792 : Mise à l'adjudication des honoraires pour la perception et la levée de la contribution foncière et mobilière.

20 Mai 1792 : Liste des citoyens actifs.

12 Juin 1792 : Délibération à la demande de la commune de Pin-Balma qui a présenté auprès du Directoire du district un dégrèvement de leur contribution mobilière.

14 Juin 1792 : L'assemblée élargie à de nombreux habitants et bien tenants de la commune. Le maire fait état *"du désastreux événement survenu les 6 et 7 Juin sur toutes les prairies, par les fortes inondations qui se sont succédées pendant ces 2 jours et qui ont enlevé généralement tous les foins, même dégradés plusieurs parties de la prairie, soit par les éboulements des tertres, soit par les monceaux de sable que les eaux ont transporté dans les prés"*.

L'assemblée nomme 3 commissaires: Bon aubergiste rue Temponnières à Toulouse, Jacques Sapplayrolles et Pierre Granboulan de Rouffiac pour demander une diminution des charges à raison des pertes occasionnées et obliger chaque riverain à faire les réparations dans la partie qui les concerne.

Le même jour il est procédé à la fixation des honoraires de chacun.

La commune ayant des dettes, pour les rembourser, une ordonnance sera poursuivie en vue de vendre 2 arpents de terrains communaux en bord de Sausse près de Belbeze.

27 Juillet 1792 : Jacques Sapplayrolles, maire, réunit le conseil général de la commune à la demande de sieur Sesquières, chargé de la collecte, pour régler les comptes des six derniers mois de 1789 et l'année 1790. Les dépenses étant inférieures aux recettes, l'excédent est remis au collecteur, sieur Albouy, qui le remettra aux divers propriétaires.

21-October 1792 : Elections des officiers municipaux en exécution d'une circulaire envoyée par les administrateurs du district de Toulouse. Ils décident unanimement de rester en place ainsi que les notables, le secrétaire greffier et le bailli de la municipalité.

Rôle des grenadiers et soldats de la compagnie de la garde nationale de St Martial :

Grenadiers: Dominique de Cantoloube, Gérôme domestique chez Ricard, Dominique domestique chez Dibars, Blaize Lambrusque chez Serin,

Gardes nationaux : Hugues Branque, Nicolas Marquet, Jean Marquet, Jean Azam, Pierre Deilhaes, Jean Marquet notable, Pierre Ayma, Pierre Crabieres, Jean Bellard, Clémens Aribaud, Gabriel Brouillac, Jean-Marie Brouillac, Bernard Cansé, Baptiste Gil meunier, Jean Lagrange Meunier, Antoine Piquepé, Rayment garçon forgeron, Jean Bastié charron, Raymond Embiellet, Gracien Gouzy, Jean Paul, Jean brassier de M. Fargues, Entoine Angla, Jean Malet, Pierre Carcassés à la briqueterie, Jean Mouchet à la Tempestade, Raymond maître-valet de M. Bellegarde.

9 Novembre 1792 : L'assemblée fait un état des changements sur le *" rôle de la matrice de la contribution foncière pour l'année 1792 "*

14 Février 1793 : Le "conseil général de la commune" doit mettre en application la loi du 20 septembre 1792 qui impose de constater l'état civil des citoyens. Comme il " était difficile de trouver parmi les membres qui composent le conseil général de cette commune un sujet propre pour remplir une fonction que cependant il fallait optempérer à la loi". *"On a unanimement nommé le citoyen Sesquières secrétaire-greffier, bon républicain, qui a prêté serment de maintenir la liberté, l'égalité ou de mourir en la défendant"*.

15-Fevrier 1793 : Le conseil général de la commune délibère sur une demande des citoyens administrateurs du district de Toulouse.

Chaque commune fera le don modique d'une capote et de deux paires de souliers. Il est voté une somme de 60 livres correspondant au don.

10 Mars 1793 : Le citoyen maire dit *" il est nécessaire suivant les lois ou décrets de l'assemblée nationale d'avoir maison commune, chandelles et bois"*.

Le citoyen maire offre une chambre appelée salle basse attenante à sa boutique pour 30 deniers par année et de fournir les bois et chandelles.

17 Mars 1793 : Mise en adjudication d'un pré "le grand communal" de 5 arpens. Le dit pré a été adjugé au curé Lacombe de St Martial.

25 mars 1793 : D'après la loi de recrutement le district de Toulouse demande à la municipalité de fournir 3 jeunes gens. L'assemblée dit que 3 c'est trop et en propose 2 d'autant plus que la commune a déjà fourni un volontaire.

Réclamation du meunier Gil qui pense que l'estimation de ses biens est trop forte. Le conseil général de commune ne donne pas suite à sa demande et délibère qu'il n'y a aucune réduction à faire.

1er Avril 1793 : Nomination de quatre commissaires chargés de faire une quête pour ceux qui tomberont au sort au recrutement.

5 Avril 1793 : Recrutement des 3 citoyens *"destinés à marcher pour la défense de la République"* suivant le décret de la convention nationale du 21 février 1793. Pierre Testut et autre pierre Testut son frère se portent volontaires. Le troisième est élu à la pluralité des suffrages, c'est Entoine Ducor de Garidech.

Une somme de 270 livres provenant de l'affermage des prés communaux est attribuée aux 3 citoyens soldats.

7 Avril 1793 : Vente par adjudication au citoyen Cazaubon de Castelmaurou d'un pré communal. Cet argent servira à régler les dettes de la commune.

26 Avril 1793 : Le citoyen Pierre Testut Aîné a été refusé au recrutement pour infirmités. Une nouvelle élection désigne Bernard garçon meunier de Gil.

17 Mai 1793 : Etablissement d'une subvention de guerre pour les "*citoyens qui marcheront pour la défense de la patrie*". L'arrêté notifie que cette taxe sera prélevée sur les riches et eu égard aux opinions politiques de chaque individu à taxer. Un rôle des citoyens classé "*aristocrate fanatique, enragé ou dangereux*" C'est eux qui sont le plus imposés.

26 Mai 1793 : Un décret de la convention nationale du 4 mai 1793 ordonne à la municipalité de faire un recensement des grains et farines auprès des marchands, cultivateur ou propriétaire." *Il a été unanimement délibéré de faire crier ce matin le baille à haute voix au devant de la porte de l'église que chaque citoyen est averti de venir faire la déclaration faite de quoi tous leurs grains et farines seront confisquées au profit des pauvres et poursuivis.*

15 Juillet 1793 : Lecture par le citoyen maire d'un arrêté du département du 5 mai 1791 portant sur les trois communautés de Montrabe, Beaupuy de Rouaix et Mondouzil formant la paroisse de St Martial à la suite d'une demande du curé Lacombe. Le citoyen Lacombe, curé de St Martial demande la donation d'un jardin de demi arpent.

11 Septembre 1793 : La municipalité est assemblée avec le conseil général de la commune dans l'église de St Martial avec tous les membres de la première et de la seconde classe mise en réquisition. Le conseil du district, dans sa séance du 4 septembre 1793 a délibéré le recrutement de 12000 hommes de troupe d'élites à fournir pour le département qui avoisine les Pyrénées Orientales et Occidentales. Personne ne s'étant porté volontaire le tirage au sort est tombé sur Jean Bergeaud laboureur a Borde-haute.

27 Septembre 1793 : La municipalité s'est transportée sur plusieurs pièces de vignes afin de fixer le jour des vendanges."...*elle a crû devoir fixer le jour propre à faire la cueillette à mardy prochain 1er octobre. En conséquence, elle a enjoint au Baille municipal de se transporter dimanche prochain à la sortie de l'église paroissiale pour y faire la proclamation du Ban des vendanges...*".

Adoption du calendrier républicain par la Convention le 5 octobre 1793.

29 Octobre 1793 : Les commissaires pour le canton forain de Toulouse se sont transportés dans la commune pour procéder à la réquisition des fourrages et avoines. Liste ci-après:

<u>Métairies</u>	<u>Propriétaires</u>	<u>Arpents</u>	<u>Métairies</u>	<u>Propriétaires</u>	<u>Arpents</u>
Logis Viel	Bosc	16	Paucy	Bellegarde	34
Logis Viel	Granboulan	20	Tempestade	Molas	30
Terlon	Loubens	16	Duserre	Ruffat	10
Censac	Gaubert	20	Canto Cuquet	Valmalette	8
Brunel	Ayral	34	Marignac	Ayral	36
Albert	Dibard	44	Tuilerie	Olivier	10
Gargas	Damieux	76	St Martial	Miquel	6
Borde haute	Bertier	90	Daurin	Belloc	32
Le Rivalet	Marquette	18	Tomberoussy	Marquette	12
Durandis	Ricard	26	Luterne	Serin	
Canteloube	Salamon	30	Au château	Bon, fermier	?

Les citoyens dénommés devront fournir la quantité exprimée par la commission pour la fourniture des armées.

29 Octobre 1793 : S'est présenté devant l'assemblée le citoyen Jean Orliac, agent du citoyen Bertier, qui a remis en vertu des décrets de l'assemblée nationale, 52 sceaux à fiefs écrits sur parchemin d'une date très ancienne, plus 3 registres de reconnaissance, un de 140 pages de 1660, le 2ème de 34 pages de 1753, le 3ème de 56 pages de 1770.

L'assemblée a délibéré que les titres seraient brûlés vendredi prochain 1er novembre sur la place de la commune à la sortie de la messe paroissiale et que tous les habitants y seront appelés.

Le dit jour, l'assemblée manquant de secrétaire-greffier par la mort du citoyen Sesquière, elle délibère la nomination du citoyen Pierre Plantier cadet habitant Belbèze pour le remplacer, il lui est attribué des honoraires annuels de 50 livres.

1^{er} Novembre 1793 : Il a été procédé à la sortie des vêpres " *à la brûlure des titres remis par le citoyen Bertier cy-devant seigneur* "

le même jour, l'assemblée, à la suite d'un ordre sur les exemptions , délibère que le citoyen Raymond Audibert, forgeron, était très nécessaire et d'un besoin indispensable à la commune.

20 Novembre 1793 (30 brumaire) : Le conseil général de la commune fixe la taxation des journées de travaux à bras en vertu du décret de la convention nationale du 19 septembre.

12 Décembre 1793 (22 frimaire) : L'assemblée désigne l'adjudicataire chargé de recouvrer les impôts et contributions pour l'année 1793. C'est le citoyen Jean Albouy de Rouffiac, mieux-disant qui est retenu.

18 Janvier 1794 (29 nivose) : Les assignats démonétisés sont supprimés Les municipalités sont priées de se rendre chez le percepteur pour constater les assignats en leur possession.

Ce même jour le citoyen maire Sapplayrolles a invité un certain nombre de citoyens de la commune. Il leur a donné lecture d'une lettre du district de Toulouse qui l'autorise à " l'apurement de la municipalité et corps général ainsi que le changement du cy-devant procureur et qu'il s'appellera à l'avenir agent national".

" La besogne finie au gré de tous les assemblés ainsi que les commissaires, les citoyens commissaires ont prié les dits assemblés de vouloir se rendre demain entre 9 heures et 10 heures du matin devant l'église de St Martial pour y célébrer conjointement avec 4 ou 5 communes circonvoisines le jour du décadi et changer la dite église en Temple de la Raison.

28 Février 1794 (10 ventose): Les habitants de la commune sont assemblés à l'invitation de la municipalité. Il émettent le voeu, auprès des représentants du peuple du département, de voir revenir le citoyen Cazaubon, chirurgien établi à Castelmorou, qui a été réquisitionné à Perpignan.

Ce même jour les habitants sont rassemblés pour procéder à la nomination de 2 sans-culottes montagnards pour former le comité de vigilance à Toulouse. Le citoyen maire propose Jean Bastié charron et Jean Lagrange meunier. L'assemblée, connaissant le civisme et le patriotisme de ces 2 citoyens, les a unanimement nommés.

15 Mars 1794 (25 ventose) : Le citoyen J. Magnard s'est présenté devant le conseil général de Montrabe. Il a requis le citoyen maire pour faire lecture de son pouvoir. Il a demandé s'il y avait un comité de surveillance dans la commune..., s'il avait accordé des certificats de civisme..., si le versement des grains avait été opéré..., si il y avait des gens relaps dans l'arrondissement. Il a constaté que les papiers féodaux avaient été brûlés et que l'argenterie de l'église a été remise au district. Il a demandé si le repos du décadi était observé et si il était "dans le destin", selon la loi, de semer des pommes de terre.

18 Mars 1794 (28 ventose) : Le citoyen Belloc, agent national, a requis le maire de faire "*partout le 5 germinal prochain la remise de la charrette complète de ses harnais, chevaux, mules et mulets*".

26 Mars 1794 (6 germinal) : "*Des chasseurs sans doute ennemis du bien public viennent chaque jour fouler nos blés*", le citoyen maire Sablayrolles propose à la municipalité de nommer le citoyen Loubat garde-messier.

2 Avril 1794 (13 germinal) : Des commissaires nommés par le district sont chargés de recenser les grains dans toutes les habitations.

15 Avril 1794 (26 germinal) : La citoyenne Marie Azéma reçoit un secours accordé aux parents des défenseurs de la patrie.

21 Avril 1794 (2 floréal) : Après le recensement l'assemblée vote une délibération portant les doléances auprès du district.

8 Mai 1794 (19 floréal) : Nomination par la municipalité de 2 commissaires priés de se rendre à la municipalité de Toulouse pour y procéder à "l'effet de leur commission". Elle a nommé les citoyens Jean Marquet neveu du Logis Viel et François Rouquette, notables.

19 Mai 1794 (30 floréal) : Attribution à la commune de la somme de 61 livres pour donner aux indigents. Il y a 13 indigents connus.

Noms des indigents : Carrié (3), Louis rouquié (2), Bégué veuve (3), Miailles (5).

25 Mai 1794 (6 prairial) : Le citoyen Jean Coyné, commissaire de Montauban, s'est présenté à l'assemblée. Il a été chargé de faire les achats des graines dans tout le district de Toulouse. Après les visites domiciliaires chez les différents particuliers on énumère les différentes quantités de blé, froment, farine, millet et fèves. La population de la commune se portant à 176 individus.

21 Mai 1794 (2 prairial) : La municipalité procédant aux visites domiciliaires chez des particuliers fait transporter chez le citoyen Sappayrolles maire ou le grenier a été établi 10 settiers de blé et 2 pugnères de millet pour être distribué aux divers particuliers qui en manquent.

17 Juin 1794 (29 prairial) : Etablissement de la liste des ouvriers habitués à travailler la terre sur la commune.

Jean Mouisset	estageant chez	Salomon et sa femme
Jean Malet		Malus et sa femme
Louis Rouquié		de Limes et sa femme
Louis Guittard		chez Ricard et sa femme
Jean Ferrière		chez Ricard et sa femme
Jean Robert fils		et sa femme
Pierre Robert père		et sa femme
Joseph Orphelin , cantonnier		et sa femme
François Loubat		et sa femme
François Rouquette	chez Bon	et sa femme nourrice
Claude Peyrusse	chez Marquet	et sa femme
Nicolas Marquet neveu		et sa femme
Jean Brouillac au logis Vieil, berger		et sa femme pour garder les brebis

La citoyenne veuve Becqué
 La citoyenne Embiallet jeune
 La citoyenne Louise épouse Cazeneuve arnezier
 La citoyenne Bernarde épouse à Carrié laboureur
 La citoyenne épouse à Bastié charron
 La citoyenne Marquet du Rivalet
 La citoyenne épouse de Gil meunier
 La citoyenne épouse Crabières chez Dibard
 La citoyenne épouse Berjaud à Borde haute

Il a été procédé également à la fixation des taux des journées et au prix de transport des récoltes.

7 Juillet 1794 (19 messidor an 2) : S'est présenté l'agent national assisté du citoyen Reynes adjudant général et du citoyen Jouffre, vu que le citoyen Sablayrolles maire et Belloc agent national ont paru coupables de négliger dans l'exécution de l'arrêté du 21 floréal pour ne pas avoir donné avis aux officiers municipaux de donner la liste des fainéants qui les jours des cy-devants fêtes du dimanche ne donnaient pas l'exemple du travail.

Le citoyen François Loubat exercera provisoirement les fonctions de maire.

14 Juillet 1794 (26 messidor an 2) : Exécution d'un arrêté ordonnant la dépicaison, le batage et le transfert des grains coupés dans la commune à Toulouse pour assurer la subsistance du peuple.

18 juillet 1794 (30 messidor) : Le citoyen Belloc remet à la municipalité les registres d'Etat Civil. Ces registres seront déposés dans la maison commune dans l'attente de nommer un autre officier public. Il remet également le registre consistant à la réquisition des fourrages, avoine luzerne et paille qui est remis au citoyen François Rouquette.

Jour de la vertu : Le maire Loubat accompagné des officiers municipaux s'est " transporté dans l'étendue de la commune à l'effet de voir si les citoyens avaient leur chien attachés... " Ils ont ensuite dressé procès-verbal aux citoyens Robert, Gil, Carrière, Coché et Branche

25 septembre 1794 (4 vendémiaire de l'An 3): Nomination de commissaires chargés de vérifier et fixer la date des vendanges.

Sur leurs propositions la date des vendanges est fixée au 6 vendémiaire. Tout contrevenant sera puni d'une amende.

23 février 1795 (5 Ventose an 3) : Paiement à la commune de la somme de 429 livres par le percepteur pour les dépenses des années 1791 à 1793. En outre le maire Sablayrolles reçoit 30 livres pour le loyer de la maison commune et 25 livres pour le bois-feu et les chandelles.

2 Mai 1795 (13 floréal an 3) : Une plainte est portée par l'agent national concernant le refus du respect du jour du Décadi. Tous les citoyens ne doivent prendre le repos que ce jour là au lieu du dimanche. L'agent

national " *requérant la municipalité de vouloir prendre un avis pour de nouveau inviter les citoyens à célébrer le jour de la décade et à travailler le dimanche*".

11 Mai 1795 (22 floréal) : Le maire a reçu un extrait de délibération de la commune de Mondouzil par laquelle elle invite la municipalité de Montrabé à réparer le chemin de Barbouty "*dont il est venu par le mauvais temps impraticable et impossible d'y passer*".

Le conseil a proposé qu'il conviendrait de réparer le bourbié et le montant sera payé sur le fond des dépenses imprévues.

21 Mai 1795 (2 Prairial an 3) : Conformément à la décision du commissaire du district de Toulouse, les citoyens Jean Négrier, maire de l'Union et Jean Lestrade officier municipal se sont rendus à la municipalité de Montrabé pour installer la nouvelle municipalité. Le citoyen Belloc, absent, est nommé maire. Après les diverses nominations ils ont prêté serment. Ils sont chargés de prévenir les membres absents de leur nomination.

30 Mai 1795 (11 prairial) : En conformité du représentant du Peuple près l'armée des pyrénées Orientales du mois de nivose dernier il avait été procédé à la réquisition de jeunes citoyens. Certains ne se sont pas présentés pour se faire enregistrer, il sera donc dressé procès-verbal contre eux.

5 Juin 1795 (17 prairial) : Recensement des grains et farines. Il en est résulté qu'il n'y a pas d'excédent.

12 Juin 1795 (24 prairial) : L'officier municipal fait lecture d'un extrait du registre du Comité de Salut Public de la Convention Nationale qui demande aux municipalités de dresser un état des terrains ensemencés de l'année 1793 et d'en faire parvenir le relevé sous les 2 jours au district du directoire de Toulouse.

Le même jour a comparu devant l'assemblée le citoyen François Loubat, garde-champêtre, auquel il a été voté pour son honoraire la somme de 300 livres.

20 Juillet 1795 (2 thermidor) : L'arrêté du représentant du peuple "*enjoint aux municipalités ...de faire partir les dezerteurs et jeunes citoyens de la première réquisition...*"

Le même jour la dite assemblée manquant d'officier public pour les actes de naissance....décide unanimement de nommer le citoyen Molas pour remplir la fonction.

17 Octobre 1795 (26 vendémiaire An 4) : Nouvelle réorganisation des communes du district de Toulouse.

6 novembre 1795 (15 brumaire) : Nomination du citoyen Montant pour "*activer la confection des matrices et des rolles des contributions foncières personnelles et somptuaires de la 3eme année républicaine...*"

Le même jour, lecture d'un arrêté décidant la convocation des habitants pour procéder à la nomination d'un agent municipal et son adjoint. Les habitants seront réunis au nombre de 20.

Passant ensuite à la nomination, c'est le citoyen Ricard qui est élu agent municipal et Sablayrolles adjoint.

11 novembre 1795 : Contingent de paille et foin à fournir pour les services de subsistances des armées.

15 novembre et 23 novembre 1795 : Adjudication de la contribution foncière de l'an 3.

8 décembre 1795 (17 frimaire an 4): Réquisition de blé pour le bureau des subsistances.

Pendant la période du Directoire (2 novembre 1795 au 9 novembre 1799) il n'y a pas eu de délibérations. Les municipalités ordinaires ont été remplacées par des municipalités cantonales au sein desquelles chaque commune était représentée par un agent municipal et son adjoint.

Voir la série L aux Archives Départementales.

Reprise du cahier des délibérations à la date du 9 Juin 1800 (20 prairial An 8)

Le préfet du département nomme les citoyens dont les noms suivent pour remplir les diverses fonctions:

Maire: citoyen Belloc propriétaire

Adjoint: citoyen Sablayrolles propriétaire forgeron

Membres du conseil: Ayral fils, Baptiste Gil meunier, Jean Marquet de l'Oustalnou, Molas propriétaire négociant, Embiallet charpentier, Robert père, Marquet au Rivalet, Ricard, François Rouquette, Bon, (tous propriétaires)

Le maire Belloc dit espérer que le préfet voudra bien le remplacer car il habite à Toulouse.

Le même jour, Bernard Bon agent municipal remet à Belloc maire le registre des délibérations, le livre terrier fait en 1682, 4 états des sections cotés A,B,C,D, Les matrices des rolles des Ans 2 et 5, matrice du rolle pour le mobilier de 1791 et An 3, l'état civil des citoyens de la commune des années 2,3,4,5,6,7,8.

22 Novembre 1800 : page 82

24 Décembre 1800 : Les citoyens du Conseil municipal prêtent serment à la Constitution.

Ils dressent la liste des dépenses communales de l'An 9.

5 Février 1801 : (Seize pluviose An 9) : Etablissement des dépenses de l'An 10.

1^{er} Juillet 1801 : (12 messidor An 9) :

6 Novembre 1802 : (15 Brumaire An 10) : Convocation des 3 conscrits : Jean Vidal, Jean Marquet et Bernard Ferrère.

19 Février 1804 : (29 pluviose An 12) : Le CM *...observe que le pont Suplicy sur la Sausse est considérablement dégradé, il en est de même pour le pont en bois sur le Gilet. Les ruines du château de Montrabé serviront à reboucher les creux qui se sont formés..."*

30 Mai 1804 : (10 prairial An 12) : Délibération pour une demande de construction d'un pont sur le ruisseau du Barbouty. Ce pont n'est qu'un chemin de service qui sert qu'à quelques particuliers. Le CM observe *"qu'il n'est pas utile à Montrabé et que c'est le citoyen Gautier de Mondouzil " qui ne cherche qu'à faire des dépenses publiques et ruineuses..."*

23 Novembre 1804 : (2 frimaire An 13) : Le conseil municipal délibère sur *"..les moyens de pourvoir à la dépense d'un pont à établir sur le ruisseau dit de Barbouty à la demande de la commune de Mondouzil..."*

"... le prétendu ruisseau se portait jusqu'en l'église de St Martial... la commune de Mondouzil a gagné sur celle de Montrabé plus de 70 arpens au préjudice de celle de Montrabé"

le sieur Gautier ingénieur et propriétaire dans Mondouzil, *" profitant de l'inexpérience de M. le maire et adjoint de Montrabé qui sont illetrés a séduit le sieur Fraissine contrôleur et en a obtenu des avis favorables".*

La commune demande au préfet d'être déchargé de toute contribution pour le pont.

18 Février 1806 : Le conseil autorise une dépense pour réparer le chemin de Montrabé à Rouffiac qui a été endommagé par les entrepreneurs qui *" ..construisaient le Grand Chemin de Toulouse à Verfeil...la Révolution ayant fait cesser la construction..."*

1er Septembre 1806 : Inventaire de l'état des chemins qui sont en très mauvais état.

10 Mai 1807 : Lettre au préfet pour se plaindre de délits commis sur un communal à St Martial et notamment sur la vente d'ormeaux situé sur Montrabé dont l'ancienneté des terrains remonte au cadastre de 1682. Le maire est autorisé à poursuivre en justice pour obtenir réparation contre le maire de Mondouzil et réintégrer les terrains dans les limites de la commune de Montrabé.

Le conseil autorise le maire à demander l'autorisation de faire un nouveau cadastre.

4 Mai 1807 : Lettre au préfet pour convoquer le CM pour la construction de 2 ponts entre Belpèch et Montrabé distant l'un de l'autre de 100 m.

12 Mai 1808 : Délibération pour la construction d'un abreuvoir à une source située à la sortie du village.

29 Mai 1808 : Affermage des prés communaux située sur la Rivière de Sausse adjugés aux enchères publiques.

15 Mai 1809 : Compte de la commune: Recettes Dépenses.

16 Mai 1810 : Réparation du chemin qui va à la rivière de Sausse et au village de Rouffiac qui est impraticable... au moyen des déblais de la Place du village.

26 Octobre 1810 : Dans la maison de monsieur Bon, maire. Délibération pour augmenter le traitement en faveur de la succursale de St Martial. *"Cette augmentation est pour la messe matutinale..."*

15 Mai 1813 : Nouveau conseil municipal nommé par le Préfet.

Maire : Bernard BON

Conseillers: Romiguières père, Lourme, Doreil, Olivier, Gaubert, Belloc, Roqueleine Joseph, Gil Jean-Baptiste, Rouquette François, Sesquieres, Bastié Pierre.

27 Avril 1815: Le maire est B. BON

18 Mai 1815: Convocation de tous les citoyens ayant droit de vote en vertu du Décret Impérial du 30 avril

Maire: Roqueleine Adjoint: Bastié

Conseillers: Bon, Romiguières, Gaubert,, Olivier, Pradère, Sesquières, Rouquette, Jean Marquet de Tomberoussy, Lagrange (menuisier), Jean Marquet(ex premier adjoint)

12 Février 1816 : La commune était sans écharpe... le préfet a accordé une somme de 30 francs pour cette dépense..."

17 Juin 1816 : Bon est adjoint au maire.

16 Décembre 1816 : Bon qui était adjoint au maire est Pt du conseil municipal en l'absence répétée de M. le Comte de Berthier maire ?

15 Septembre 1817 : Lettre de nomination du préfet pour remplacer Belloc, Dorel et Gil meunier qui sont décédés par Barrau, Granboulan et Jean Marquet.

18 Décembre 1817 : Bon est toujours adjoint. "... M. Bon a dit que depuis longtemps il attendait la présence de M. de Berthier maire des 3 communes réunies savoir *Beaupuy, Mondouzil et Montrabé* et qu'il n'avait pas paru depuis un an dans la dite commune, qu'il y avait plusieurs ariérées, qu'en conséquence le conseil voulait bien délibérer...

1° Si nous devons rester réunis en commun avec la commune de *Beaupuy et Mondouzil* ou si nous devons demander un maire seulement pour la commune de *Montrabé* comme c'était avant la réunion..."

30 Décembre 1817 : Arrêté de M. le Préfet qui nomme au fonction de maire Bernard Bon adjoint actuel.

6 Mars 1818 : Arrêté de M. le Préfet qui nomme M. Victor Gaubert adjoint.

* Le livre D1 se termine par le CM du 24/01/1820 où ne figure que des comptes.

Début du registre D2

30 octobre 1824 : Le maire est Bernard Bon.

Litige entre les communes de Montrabé et Mondouzil sur des terrains réclamés par Mondouzil pour une superficie de 66,71 hectares. Le Conseil municipal de Montrabé demande de s'en tenir aux limites du cadastre de 1679. La commune a eu gain de cause et conserve ces terrains.

1^{er} mars 1826 : P.V. d'installation du nouveau CM. Bernard BON est reconduit maire, le premier adjoint est Olivier fils.

Conseillers: Joseph Roquelaine, Granboulan, Marquet du Rivalet, Barrau, Sesquières et Bastié tous propriétaires habitants des communes de Rouffiac et Montrabé.

Nomination des conseillers Gaubert et Cavanac en remplacement de Romiguières père et Olivier père décédés.

A cette époque le propriétaire du domaine de Gargas est Melle Romiguières, le précédent était le Baron Damien.

30 juillet 1829 : Référence au livre terrier détenu par le Marquis de Berthié.

17 septembre 1830 : Démission du maire M. BON en raison de son âge.

12 janvier 1832 : Installation du C.M.

Convocation de M. Gaubert, Bastié Pierre, Belloc Etienne, Olivier Jean, Marquet Jean, Sésquières Jean, Bélart Jean- François, Barrau Arnaud, Penchenat Baptiste, Bégout Jean.

" *Je jure fidélité au roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume*".

Nomination de Gaubert maire et Bastié Pierre 1^{er} adjoint le 12 mai 1832.

27 avril 1833 : Le CM décide de rattacher "*spirituellement, les habitants de la commune à la paroisse du Pin plutôt qu'à St Martial. ... c'est plus près et le chemin est en meilleur état*"

28 décembre 1834 : Election et nomination de 5 conseillers municipaux : Roquelaine, Cavanac Pierre, Bastié pierre, Garros Bertrand, Marquet Pierre.

24 janvier 1835 : Nomination de Gaubert maire et Bastié Pierre 1^{er} adjoint.

7 mai 1836 : Le CM décide de s'associer à *Beaupuy et Mondouzil* pour l'entretien d'une école primaire. "*L'instituteur sera logé au centre des 3 communes*".

Fin de D2.

D.3

8 novembre 1838 : Conseil municipal, Gaubert maire, Bastié 1^{er} adjoint, Gil, Cavanac, Garros, Roquelaine, Sesquières, Penchenat, Marquet, Bélard cadet.

11 novembre 1838 : Le CM revient sur la décision de réunir les habitants de Montrabé à Pin-Balma pour le "*spirituel*" et décide de revenir à St Martial.

Le CM discute du pont de Baroulé situé entre Montrabé et Mondouzil.

10 mai 1842 : Une question à l'ordre du jour parle de la construction d'une école et d'une maison commune.

Délibération non datée : La loi du 28 juin 1833 et l'ordonnance royale du 16 juillet suivant "*imposent aux communes l'obligation d'être pourvu en propriété d'une maison d'école au plus tard le 1^{er} janvier 1844.*"

Le CM décide donc une construction qui pourra servir d'école, de logement d'instituteur, et lieu de réunion et d'archives pour la commune sur le terrain au local dit " La Place ".

Le CM vote la dépense de 35 francs.

Pour ce faire la commune vendra des ormeaux plus des fonds du trésor plus une subvention.

15 mars 1843 : Lettre de démission du maire Gaubert au préfet pour s'occuper de sa propriété près de Pamiers en Ariège.

(Cette lettre est barrée, elle semble donc caduque)

12 mai 1843 : Réunion du CM, Bastié fait office de Pt de séance. Gaubert est démissionnaire.

16 juillet 1843 : Installation de 5 conseillers municipaux suite aux élections du 18 juin. Sont élus : Gaubert Joseph, Béliard, Sésquiere, Penchenat, Lamarque Pierre.

9 mai 1844 : Construction d'une mairie et d'une école pour 600 francs.

" Le bâtiment projeté serait assis sur le haut de la place entre l'impasse qui dessert la maison du Sr Clamens, Bastié Germain et l'ancien château de Montrabé"

Août 1845 : Urgence à nommer un instituteur. L'école était assurée par Lacombe à Mondouzil.

C'est le Sr Favarel Jean-Dominique démissionnaire de l'école à Licoux, canton de St Gaudens.

Réunion des 3 communes de Montrabé, Beaupuy et Mondouzil. Le siège de l'école est à Montrabé.

4 mai 1843 : Démission de Gaubert pendant un CM.

Les membres du CM ne sont pas d'accord pour payer les frais du "journal de Toulouse" sur les deniers de la commune.

"... le seul tribut que je retire de la commune..."

Il fait rédiger une lettre par Favarel qui est devenu secrétaire de mairie.

12 mai 1843 : Séance de travail, Bastié, Gaubert élu secrétaire de séance !

9 mai 1844 : Entre les 2 dernières dates il n'y a pas eu de séance sauf l'installation de 5 conseillers le 16 juillet 1843.

Mai 1845 : Gaubert est redevenu maire.

Août 1845 : L'instituteur Lacombe cesse son activité d'instituteur pour les 3 communes qui se trouvent privés ...

12 octobre 1845 : Le maire fait lecture d'une lettre de la commune de Mondouzil qui s'oppose à ce que le siège de l'école soit situé à Montrabé. Beaupuy a accepté.

4 janvier 1846 : Gaubert Victor est toujours maire de Montrabé.

4 mai 1846 : Séance présidée par Bastié. Un coup de théâtre !

Un conseiller municipal reproche au maire l'abonnement au "Journal de Toulouse" aux frais de la commune. Gaubert démissionne sur-le-champ.

3 septembre 1846 : Gaubert est à nouveau maire !

Installation d'un comité local de surveillance de l'école primaire communale des trois communes.

Composition : Gaubert, Casimir Seigneur maire de Beaupuy, Gaulaine maire de Mondouzil, Trantoul curé de St Martial, Bastié...

5 septembre 1846 : Présentation de l'instituteur Favarel au comité.

En mention marginale on lit : *"l'école sera située au Colombier hameau de Beaupuy comme étant le point central aux trois communes"*.

6 septembre 1846 : Installation d'un nouveau conseil municipal à la suite des élections du 9 août.

Sont convoqués : Garros Antoine, Rolland Louis, Cavanac Guillaume, Béliard fils cadet, Penchenat Arnaud, Sesquières Jean et Gil.

Ils se refusent à faire partie du conseil municipal tant que Gaubert serait maire et *" ne ferait pas sa démission"*.

Gaubert se dit offensé, calomnié... !

21 février 1847 : Le préfet nomme Rolland Louis maire.

Il prête serment " je jure fidélité au roi de France, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du Royaume".

Installation du C.M.

L'ancien maire Gaubert démissionnaire, convoqué, est absent.

2 mai 1847 : C.M. sur le budget et les affaires courantes (dépenses, travaux sur les chemins vicinaux...)

A noter une délibération sur la coupe et la vente de 27 ormeaux situés sur un terrain communal à Tombe Roussy. L'argent de la vente sera placé au Trésor.

Une autre délibération pour la construction d'une ECOLE : *"A la date de 1850 toutes les communes devront justifier d'une maison d'école, sinon elles subiront une imposition extraordinaire d'office à leur budget pour pourvoir à la dépense"*.

Le Plan est dressé par Bomal architecte à Toulouse, Devis de 6000 francs.
Vote d'une maison d'école sur la place du village.

REPUBLIQUE FRANCAISE. AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Session extraordinaire de juillet 1848. Vote du budget.

30 juillet 1848 : Elections municipales. Il y a 48 votants inscrits.

6 Août 1848 : Installation du maire Rolland Louis qui est élu avec 48 voix. Jean Bastié est élu 1^{er} Adjoint.

3 février 1850 : Vente des ormeaux sis sur la place communale au quartier de Tombe Roussy sur 2 rangées parallèles se dirigeant du Sud au Nord de la dite Place pour la somme de 2002 francs.

Le même jour : Délibération portant acceptation d'un drapeau destiné à figurer dans les cérémonies publiques.

11 mai 1850 : Vote du budget de 1851. On y retrouve la location de la salle d'école 40 francs et 81 francs pour le traitement de l'instituteur.

9 novembre 1850 : Le C.M. décide la construction d'un "pont en brique sur la rivière de SAUSSE au local dit de Tomberoussy sur le chemin vicinal de Montrabé à Rouffiac" pour la somme de 1420 francs 22.

Lecture d'une lettre du préfet qui met en demeure le CM de donner un avis sur le lieu qui est le plus convenable pour le siège de l'école communale des trois communes". Le CM est d'avis de faire le choix de Beaupuy parce que c'est plus central.

12 janvier 1851 : Lettre du préfet et du maire de Beaupuy qui informent le maire que le prix du loyer de la maison d'école et du logement d'instituteur sera augmenté de 90 francs par an et que la salle d'école nécessite une réparation évaluée à 90 francs.

16 février 1851 : Réunion pour pourvoir au remplacement de Bastié démissionnaire.

Tous les conseillers et adjoints sont absents.

17 février 1851 : deuxième convocation. Ils sont tous absents. 2^{ème} renvoi.

9 mars 1851 : 3^{ème} convocation. Tous absents sauf Gil.

Le maire décide de renommer Bastié .

11 mai 1851 : Plantation de 200 peupliers sur le terrain communal sis au quartier de Tomberoussy en remplacement des ormeaux

Plantation aussi de 38 ormeaux sur la place publique du village.

25 mai 1851 : Lettre du préfet qui refuse la construction du pont sur la Sausse pour des difficultés de financement.

24 mai 1852 (un an après) : Représentation du dossier de construction du pont.

17 juin 1852 : Délibération pour une somme de 50 francs pour réparation aux armes de la Garde Nationale qui furent réintégrées dans l'arsenal de Toulouse le 15 novembre 1851.

5 septembre 1852 : Arrêté préfectoral nommant Maire M. Louis Rolland et Bastié premier adjoint.

29 septembre 1852 : Lecture du PV des élections. Le Conseil municipal est composé de Cavanac Guillaume, Penchenat Arnaud, Garros Antoine, Marceille Jacques, Marquet Pierre, Gil Jean, Marquet Pierre Philippe, Bastié Jean 1^{er} adjoint, Bêlard Jean, et Louis Rolland.

2 Novembre 1852 : Délibération pour l'alignement de la Route Nationale 112. Le CM observe que "*le chemin vicinal VC N°1 allant de Montrabé à Rouffiac sera rendu plus difficile attendu la pente considérable qui existe...*"

L'élargissement de la route occasionnera un remblai à faire sur le dit CV N°1.

12 Février 1853 : Le CM fixe le taux de la rétribution scolaire par élève pour 1854 à 1 franc 50 centimes par mois et par élève.

Le traitement de l'instituteur : 81 francs 3 centimes pour l'année. Le CM alloue un supplément qui font en tout 200 francs.

Le CM constate que le CV N° 4 de Montrabé à Balma est impraticable en toutes saisons attendu la pente et son encaissement.

Le CM décide de lui faire subir une nouvelle direction sur un terrain appartenant à M. Garros.

6 Novembre 1853 : Accord avec l'administration et M. Garros pour rectifier le tracé du CV N° 4.

11 Décembre 1853 : Le CM vote une allocation globale de 100 francs pour payer les ouvriers les plus nécessiteux qui perdent leur emploi pendant la mauvaise période. Ils sont payés à 1 franc par jour pour la réfection des chemins vicinaux.

FIN DE D.3

Passage au livre D4 24 avril 1854**Liste du Conseil municipal :**

- Cavanac Guillaume	Propriétaire Maire	demeure à Toulouse.
- Bastié Jean	Forgeron Adjoint	demeure à Montrabé
- Marquet Pierre	Propr. Cons. Municipal	Montrabé
- Bélard Jean	Propr. Cons. Municipal	Montrabé
- Garros Antoine	Propr. Cons. Municipal	Montrabé
- Penchenat Arnaud	Propr. Cons. Municipal	Montrabé
- Gil Jean	Cultiv. Cons. Municipal	Montrabé
- Connac Louis Antoine	Propr. Cons. Municipal	Rouffiac
- Robert Jean	Cultiv. Cons. Municipal	Montrabé
- Fourés Jean-Baptiste	Cordonnier Cons. Municipal	Montrabé

Mai 1854 : Classement des chemins vicinaux de 1 à 10 (sauf le 9)

12 Novembre 1854 : Etablissement d'une société de secours mutuel.

Le CM n'en voit pas la nécessité

4 Février 1855 : Le CM examine la liste des enfants qui seront admis gratuitement à l'école primaire dirigée par M. Gaubert pendant l'année 1855. La liste est soumise à l'approbation du Curé Trantoul.

Liste: Gil Baptiste fils de Gil Baptiste brassier reconnu indigent.

Tabos Sernin fils de Sabos Elisabeth Vve Tabos Sans prof.

Trantoul observe "... il est fâcheux que le nombre des enfants est si faible attendu qu'il reconnaît formellement qu'il y a d'autres enfants dans une position analogue"

25 Juin 1855 : Marquet Pierre Président du CM donne communication au CM d'un arrêté préfectoral nommant le nouveau maire : Cavanac Guillaume et le 1^{er} Adjoint : Bastié Jean.

Le nouveau maire expose que la réparation du chemin de St Martial à Montrabé est vivement souhaitée. Il propose d'utiliser la Route Impériale N° 112 qui est parallèle au dit chemin jusqu'au vue de la métairie de Marignac et qu'à partir de ce lieu il pourrait être fait une coupure sur le terrain de la métairie. Accord de M.Connac propriétaire de Marignac pour aller rejoindre le dit chemin.

30 Août 1855 : Installation du nouveau Conseil (voir liste au début de D4)

Vente de l'ormeau de la Place du village.

11 Novembre 1855 : Echange de terrains avec Connac. Aliénation de C. vicinaux à Borde haute.

20 Juin 1856 : Le Préfet demande la mise en place d'un buste ou d'un portrait de Sa Majesté l'Empereur dans la salle de la mairie.

Le maire fait observer " que la salle de la mairie ne pourrait être mieux ornée que lorsqu'elle renfermera un portrait de sa M. l'Empereur"

Réparation urgente du CV N° 4 de la Marquette à l'extrémité Nord du chemin point de jonction avec le CV 1.

Elèves indigents: Barthes Rose fille de B. Antoine brassier, Gil Pierre fils de Gil Baptiste brassier, Guiraud Jean fils de Guiraud Jean brassier, Pradines Pierre fils de Joseph brassier.

9 Octobre 1858 : Circulaire du Préfet pour organiser un fond de pension à la vieillesse agricole.

Acquisition d'un terrain pour modification de tracé du CV2 de Montrabé à Rouffiac par Tomberoussy.

M. Marceille Jacques propriétaire propose de vendre à la commune l'allée reliant la métairie à la RN 112.

..."Cette allée semble par sa position attendre qu'elle soit jointe d'un coté au CV3 de Pin-Balma à Montrabé et de l'autre au CV4 de Montrabé à Gagnague. Son extrémité sud se présente en ligne droite au CV3 et celle Nord au CV4. Cette allée semble naturellement être une continuation des 2 chemins..."

10 Mai 1859 : Concerne le CV7 reliant au sud CV7 de Mondouzil et au nord au CV1 de Beaupuy, 400 mètres environ. Ce chemin est impraticable durant l'hiver. Il conviendrait de le remettre en état et qu'alors le parcours entre la route Impériale N112 jusqu'à l'église de St Martial sera praticable.

26 Juin 1859 : Acquisition d'une allée à Marceille qui devra prolonger le CV3 et servira à déclasser le CV1.

27 Août 1859 : Modification de la cote de Tomberoussy faisant partie du CV2.

Eleves indigents : Gil Marguerite fille de Sabathié Apollonie et de Gil Jean décédé., Guiraud Pierre, Salles Bernard. L'école est dirigée par M. Gaubert.

14 Août 1859 : Reconduction du maire et du 1^{er} adjoint.

Nouveau conseil municipal : Marquet Pierre, Auroux Jean Bélard Jean, Robert Jean, Marquet Pierre-Philippe, Penchenat Arnaud père, Marceille Jacques.

9 Novembre 1859 : Désignation de l'emplacement que devra occuper la station de **chemin de fer de Toulouse à Lexos**. Il est projeté sur le CV2 de Montrabé à Rouffiac.

Eglise paroissiale : Constat de l'état de vétusté de l'église des 3 villages, St Martial.

"...cet édifice a besoin d'être reconstruit, d'ailleurs sa capacité est insuffisante et il est nécessaire de le faire sur un point central..."

6 Août 1863 : Protestation de la commune de Mondouzil au sujet du déplacement de l'église.

Le maire : *"...L'établissement de l'église actuelle est dû aux libéralités d'un des membres de la Noble Famille de Bertier titulaire de la seigneurie de Montrabé et de Beaupty. Mais si l'église a été bâtie sur l'emplacement actuel, il est probable que celui des membres de la dite famille qui l'a fait construire et qui était évêque de Rieux a voulu être agréable à l'ordre des Chartreux auquel appartenait le domaine de Mondouzil.*

D'ailleurs il serait constant, d'après le témoignage des vieillards habitants de Montrabé et d'un ancien livre terrier que possède la commune que l'église a été bâtie sur l'emplacement formant la limite de la réunion des 3 communes et que l'édifice formant le porche actuel serait sur le territoire appartenant à Montrabé. Ne pas passer sous silence le don fait à l'église par M. le Marquis de Bertier décédé vers 1817 à Pinsaguel qui désirait être enterré dans la dite église. Don de 3000 francs.

La paroisse de St-Martial (les 3 villages) comprenait 573 habitants.

Le Conseil de Fabrique affecta un don de 2000 francs pour l'acquisition du presbytère actuel.

Don fait par M. Blanquet Joseph ancien curé de Castanet et propriétaire à Beaupty.

En 1844 la Dame Peletan épouse Vindroy, un des propriétaires important de la commune de Beaupty légua la presque totalité de sa fortune à l'église. Legs réduit de moitié sur une réclamation de son frère. Legs cependant évalué à 12000 francs.

Enfin en 1859, M. Bon pharmacien propriétaire dans les communes de Beaupty et Montrabé a légué 800 francs".

"...Depuis un temps immémorial les 3 communes composent une seule paroisse et jouissent de l'église et du cimetière.

Avant la révolution de 93 le curé de St-Martial percevait la dîme sur les 3 communes et depuis le rétablissement du Culte par Napoléon 1^{er} les 3 communes n'ont pas cessé de composer la même paroisse. La jouissance non interrompue et incontestée de l'église et du cimetière depuis si longtemps est une preuve plus que suffisante que les communes de Beaupty et Montrabé ont autant de droit l'une que l'autre à la copropriété de l'église et du cimetière..."

"...Le cimetière doit rester à l'emplacement qu'il occupe, il serait augmenté de toute l'étendue de l'église en conservant le porche qui servirait de chapelle mortuaire..."

Une pétition a eu lieu. A propos de la signature du comte Adhémar, son château est sur Lavalette donc desservi par la dite paroisse.

Le conseil déclare que l'existence de 2 églises doit être écartée.

7 Novembre 1863 : Création d'une Commission syndicale pour gérer les affaires de l'église, du cimetière et du presbytère.

3 membres délégués sont désignés au vote : Marquet Philippe, Garos Antoine et Bastié Jean.

Le conseil municipal de Mondouzil ayant effectué une contre-expertise de l'état de l'église, celle ci est déclarée illégale car il y a eu une expertise officielle.

8 Février 1864 : Lettre du préfet concernant une demande de création d'un marché au vin le lundi de chaque semaine, vote favorable du conseil municipal.

Concernant la succession Peletan, legs à l'église. Le Conseil Municipal se joint à l'avis du conseil de fabrique et approuve que les immeubles soient vendus et le montant de la vente partagée comme il en est dû entre les héritiers respectifs.

1er Mars 1864 : Objet: Droit de propriété de la commune sur l'église, le presbytère et le cimetière, lettre du préfet ?

Le CM déclare: ..."

1° Divers articles inscrits au livre terrier du Consulat de Montrabé fait en 1669. Au folio du livre terrier il est dit que M. Francis Delpech curé de St-Martial à cette époque possédait une maison et diverses parcelles sur le territoire de la commune de Montrabé, qu'il habitait la dite maison et que l'église de St-Martial portait les noms de St-Martial les Montrabé.

Au folio 74 il y est parlé du Mazage de Bounoual où Bounoual situé sur le territoire de ce consulat, or le mazage de Bounoual n'est autre que le hameau de St-Martial au lieu où est situé l'église.

2°: Sur le fait établi que la dite église a été bâtie par les soins de la famille de Berthier alors seigneur de Montrabé, lequel se serait bien gardé de faire bâtir cette église sur un terrain autre que dépendant de sa seigneurie et juridiction.

3° : ...presbytère acquis par un don fait par la même famille...

4° : ...Registre des baptêmes, mariages et sépulture de 3 localités déposées à la mairie de Mondouzil..

5° : Le village de Mondouzil n'a jamais existé, le nom de cette commune ne lui vient que du château situé à une distance très grande de l'église lequel château et dépendances appartenaient à l'ordre des Chartreux de Toulouse lesquelles dépendances venaient affleurer le bâtiment de l'église mais ne passaient pas outre...

...respectable fondateur en faisant bâtir la dite église au lieu où elle est encore, voulait être agréable aux Chartreux afin de faciliter aux habitants de sa juridiction l'assistance aux offices religieux.

7 Mai 1864 : Installation de Jacques Marcielle, Maire, par arrêté préfectoral du 29 avril.

5 Juillet 1864 : Délibération qui entérine la nécessité de faire une école commune aux 3 villages le plutôt possible.

11 Octobre 1864 : Délibération pour la construction d'une école au lieu-dit Cantocuquet. Mondouzil se refuse à contribuer dans la dépense car il conteste le lieu.

Achat d'un terrain de 14 ares et 22 centiares à Cantocuquet à M. Boguel.

9 Octobre 1864 : Le conseil municipal propose 5000 francs affectés à la reconstruction d'une église à St Martial.

Une demande est faite au préfet que cet édifice soit reconstruit dans un lieu le plus central des 3 communes sur le bord de la route Impériale N°112.

13 Octobre 1864 : Vu le désaccord avec Mondouzil sur l'église la commune demande au préfet l'autorisation de construire une petite église avec Beaupuy au lieu-dit Cantocuquet. "...Pour mettre fin et calmer les esprits justement irrités..."

Montrabé paye 5000 f + 3300 f voté pour l'école = 8300 f vu que la commune de Beaupuy s'engage à construire totalement la maison d'école au Colombier à Beaupuy.

18 Février 1865 : Examen avec les **Chemins de Fer (inauguré en 1864)** des dégradations portés par eux sur les chemins vicinaux et notamment le CV N°4.

21 Mars 1865 : Délibération de construction de l'école des 3 communes à Cantocuquet.

17 Juillet 1865 : Délibération du conseil à fabriquer à l'église St Martial. Est d'avis :

Que l'église paroissiale St Martial soit maintenue à l'emplacement actuel, commune de Mondouzil à condition que la commune de Montrabé sera autorisée à se construire une petite annexe et que l'édifice existant qui est susceptible d'être réparé soit mis dans de bonnes conditions de fréquentation.

L'établissement d'une église avec Beaupuy à Cantocuquet est remplacé par le projet sus-indiqué d'une petite église dans le village de Montrabé.

28 Août 1865 : Installation du nouveau conseil municipal.

Marceille Jacques maire, Garros, Marceille Auguste, Marquet Pierre Philippe, Marquet Pierre, Robert Jean, Cazeneuve Antoine, Penchenat Arnaud père, Bauguel Jean-Auguste, Bastié Jean.

Même séance : Le CM demande au préfet la construction d'une Mairie sur la place publique.

26 Septembre 1865 : Installation de Marquet Pierre-Philippe adjoint au maire en remplacement de Bastié Jean.

11 Novembre 1865 : Examen et approbation de la place de la mairie.

26 Avril 1866 : Marceille Auguste est nommé Maire en remplacement de Marceille Jacques décédé.

17 Juillet 1866 : Lettre du Préfet pour autorisation de construire une église sur la route impériale 112.

30Août 1866 : Désignation de l'emplacement exacte de la future mairie, en face de l'axe du chemin vicinal N°2 de Montrabé à Rouffiac.

28 février 1867 : Le CM qui se réunit au domicile de M. Cazeneuve demande instamment au préfet la construction d'une maison commune.

Vente d'un lopin de terre de 1 are et 83 centiares du chemin des Barous, allant de l'Union au Colombier à Beaupuy contigu au nouveau chemin du pont de fer et à l'ancien chemin de Gragnague.

13 Juin 1867 : Marceille Auguste maire démissionne. C'est Antonin Garros qui est le nouveau maire.

18 Janvier 1868 : Vote pour la construction et la translation de l'église paroissiale de St Martial au hameau du Colombier sur la commune de Beaupuy.

La commune accepte d'abandonner sa part de matériaux à provenir de la démolition de l'église de St Martial de Mondouzil.

11 Mai 1868 : Souscription volontaire, vœu de la majorité des habitants et désir de la Compagnie du chemin de fer qui a bien voulu s'insérer sur la liste des souscripteurs. Le CM demande au préfet l'autorisation de construire une chapelle sur un terrain appartenant à la commune et situé au hameau de Montrabé.

Le CM reconnaissant *"qu'un grand nombre d'habitants ...demande au préfet l'autorisation de construire sur la place communale...que l'édifice religieux doit être construit...et demande de bien vouloir lui permettre d'effectuer les travaux en régie"*

FIN DE D.4

(D.5)

23 Juillet 1868 : Le maire demande la gratuité absolue pour tous les enfants des écoles et pour cela il fait voter 4 centimes additionnels.

21 Janvier 1868 : Le conseil est renforcé des plus imposés de la commune : Alquier Blaise, Cassagne Jean, Marquet Clément, Gil Baptiste. Ils délibèrent à la majorité de 8 membres contre 3 et refusent toute imposition à créer pour la reconstruction de l'église de St Martial à Beaupuy.

Même date : Le CM, vu la liste dressée par M. le maire et M. le curé approuve l'admission gratuite pendant l'année 1869 dans l'école communale dirigée par M. Bonnafous des enfants dont les noms suivent...

10 février 1870 : Le chemin vicinal CV2 qui va de la route impériale 112 à la station (la gare) est impraticable, il y a urgence a le réparer.

Entre mai 1870 et le 21 août 1870 il y a un changement de maire.

Le maire Garros est remplacé par Marquet Philippe qui était adjoint.. Le premier adjoint est Dufour Jean.

26 octobre 1870 : Le CM s'oppose à la création d'un marché à Blagnac, considérant qu'il nuirait au marché des Minimes déjà éloigné (bestiaux).

21 Novembre 1870 : Le CM est composé de Marquet Pierre-Philippe maire, Dufour Jean Adjoint, Marquet Pierre fils, Garros Antoine, Cazeneuve Antonin, Marquet Clément, Robert Georges, Penchenat Arnaud, Salinier Jean, Cassagne Jean.

29 Juin 1871 : Le préfet met en demeure la commune de payer la somme de 2756 francs dont elle est débitrice en faveur de la fabrique de l'église de St Martial pour la construction en cours de l'église à Beaupuy.

Réponse fortement argumentée du CM *"...qui se refuse à voter toute espèce d'imposition pour une église qu'il avait souhaité à mi-chemin des 2 communes à Cantocuquet"*.

20Août 1871 : Le CM, dans son bon droit, envisage de faire un recours auprès du Conseil d'Etat pour l'église de St Martial.

29 février 1871 : La commune de Mondouzil réclame pour elle seule la propriété du cimetière.

"Le CM considérant que le cimetière de St Martial a été commun de tout temps aux 3 communes. Que depuis près de 3 siècles les inhumations ont lieu...sans opposition de part et d'autre" .Prêt à poursuivre la revendication de ses droits.

Demande de Mme Vve Marceille pour empierrer le CV 6 du pont de Chemin de fer de Castigue jusqu'à l'allée qui va à son habitation (330 mètres).

9 Février 1873 : Souscription des propriétaires du quartier de Lasserre pour empierrer le CV 9 qui dessert cette localité.

14 avril : 1873 : Réunion du CM et des plus forts imposés : Bastié Jean, Marceille Auguste, Vival Eugène, Marquet Pierre père, Connac Antoine, de Berthier Adrien, Robert Arnaud, Lattés Jean-Pierre, Penchenat Arnaud, Goze Jean-Baptiste. Lecture d'un décret du Pt de la République qui impose la commune à payer une somme de 2756 francs à la commune de Beaupuy pour la contribution à l'église de Beaupuy. *"..toute résistance étant aujourd'hui impossible.."* .

Le CM refuse de voter l'imposition.

25 Mai 1873 : Imposition d'office par le préfet pour payer l'église. Le CM refuse d'ouvrir le crédit.

15 Mars 1874 : Election de Garros maire et Marquet Pierre fils adjoint.

18 Octobre 1874 : Arrêté du préfet pour imposition d'office pour payer l'église à Beaupuy.

Refus du CM de voter les sommes mentionnées.

4 Décembre 1875 : Mise en demeure du préfet pour payer l'église. Refus du CM.

8 Octobre 1876 : Garros est réélu maire et Marquet Pierre fils adjoint.

19 Novembre 1876 : Le maire donne lecture de l'arrêté préfectoral qui met la commune en demeure d'ouvrir un crédit de 403 francs. Refus de vote du CM.

15 Février 1877 : Le CM reconnaît l'urgence à réparer le presbytère de Mondouzil.

21 Janvier 1878 : Garros est réélu maire et Marquet Pierre fils adjoint.

26 Février 1880 : Le maire donne lecture d'un rapport de l'Inspection académique relatif à la création d'une école à Montrabé. Le CM "*...ne reconnaît pas l'utilité d'une école dans la commune vu qu'elle contribue déjà à celle de Beaupuy...Et que faire d'une école dans notre petit village ? ...c'est à peine s'il fournit tous les ans en moyenne à cet établissement à peine 5 à 6 enfants.*

De plus...Montrabé est encore trop fatiguée à la lourde charge que lui a imposé l'administration préfectorale en lui faisant payer une somme de 2756 francs pour la reconstruction d'une église ..."

16 mai 1880 : suite à nouveau rapport de l'Inspection académique qui revient à la charge pour la construction de l'école. Le CM refuse de voter.

23 Janvier 1881 : Installation d'un nouveau CM. Garros est réélu maire et Marquet Pierre Philippe adjoint.

20 Février 1881 : Sur l'insistance pressante de l'inspection académique le CM vote à 5 voix contre 3 la préparation d'un projet de maison d'école sur le terrain occupé par la mairie.

12 Novembre 1881 : Quelques propriétaires demandent que l'abreuvoir public eut une autre issue du côté du chemin de fer pour la commodité de la partie nord du village.

Examen des plans de la maison d'école.

21 Janvier 1882 : Vote d'une imposition extraordinaire pour financer l'école.

proposition de Marceille qui veut acquérir une petite parcelle de 500 m² à la place du village, il offre de payer 56 f le m² et de donner en plus gratuitement à la commune un passage de 85 m de long sur 3 m de large donnant communication entre le bassin communal et le chemin latéral au chemin de fer.

23 Mai 1882 : Emprunt de 4000 f pour l'école.

28 mai 1882 : Protestation contre l'échange de terrain Marceille au motif de la réduction de la place publique.

11 Février 1883 : Le CM croule sous les dépenses. Il manque 3000 f pour payer l'école. Vote contre de nouvelles impositions.

24 Mai 1884 : Election des 4 et 11 mai, installation d'un nouveau conseil.

Marquet pierre, Berdesque Jean-Marie, Garros louis, Bastié Jean, Marceille Charles, Julia Jean, Marquet Philippe, Barthère Jean, Cassagne Jean père, Marquet Pierre Anne.

Garros est élu maire et Marquet Pierre-Anne 1^{er} adjoint.

29 Mai 1884 : Elargissement du chemin d'intérêt n° 33 dans la traversée de Montrabé.

28 Décembre 1884 : Le maire propose l'achat de la maison Cazeneuve Aimé comme maison d'école. Discussion agitée !!

12 mars 1885 : Vote de 3000 francs pour la maison d'école. Vente de terrain de la prairie de Sausse.

10 Mai 1885 : Emprunt de 3200 francs sur 30 ans pour l'école.

11 Février 1886 : Le CM décide de l'emplacement exact de l'école.

27 juin 1886 : Election municipale. Cassagne Jean-Marie est élu maire et Marquet Pierre-Anne adjoint.

4 Juillet 1886 : Discussion pour décider de la démolition de la mairie où se trouve la salle de classes. Le CM est partagé.

15 Février 1887 : Achat d'une cheminée à la Prussienne pour l'école.

28 Août 1887 : Le conseil municipal visite la Nouvelle Ecole!!!

25 Septembre 1887 : La rentrée scolaire se fait dans la nouvelle école. .

20 Mai 1888 : Nouveau Conseil Municipal.

Marquet Pierre-Anne est élu maire et Berdesque Jean-Marie adjoint.

CM: Pagés Bertrand, Marceille Charles, Garros Louis, Marquet Anne, Marquet Philippe, Bastié Jean, Vergnes Jean, Marquet Pierre, Lapujade Antoine.

14 Août 1888 : Don de Dame Roquelaine Vve Banguel de 200 francs à la Fabrique de Beaupuy.

Don également de Sr Bon Jean-Louis. Construction d'un presbytère paroissial à Beaupuy.

15 Mai 1892 : Marquet Pierre-Anne est reconduit maire et Berdesque Jean-Marie Adjoint.

17 Mai 1896 : Marquet Pierre-Anne est reconduit maire et Berdesque Jean-Marie Adjoint.

20 Février 1897 : Réparation de l'église St Martial de Beaupuy. La mairie de Montrabé n'est pas d'accord pour ces travaux.

26 Mai 1897 : Le maire de Montrabé communique une lettre du Conseil Municipal de Mondouzil rétablissant l'église paroissiale dans sa commune et à des réparations projetées pour consolider l'église de Beaupuy dont l'état fait courir aux fidèles des dangers certains.

22 Août 1897 : Le maire propose au Conseil "que l'installation d'un pont à bascule rendrait de grands services aux habitants de la commune..." Le CM vote Pour.

17 Décembre 1899 : ...Etaient de l'église de Beaupuy et démolition du clocher...

2 Mai 1900 : Le CM est d'avis de se désintéresser complètement de tout ce qui concerne l'église de Beaupuy "*...Le Préfet qui n'a qu'à faire fermer l'église s'il le juge à propos...*"

13 Mai 1900 : Election du Maire : Pierre Anne Marquet est élu par 10 voix sur 10, Jean-Marie Berdesque est élu Premier-Adjoint.

19 Novembre 1900 : Considérant que la partie du chemin vicinal ordinaire N° 12 dit de la Marquette comprise entre le CV N° 9 de Batut à Ribaute et le CV 10 de Mondouzil au Pin est impraticable pendant l'hiver par suite de son manque de largeur et de sa pente rapide... Réparation à faire.

31 Janvier 1901 : Le CM se pourvoit en Conseil d'Etat pour l'affaire du paiement de l'église de Beaupuy.

Février 1901 : Construction du pont à bascule.

11 Août 1901 : Le Conseil Général est intervenu sur les 3 communes pour le paiement de l'église et à fixé la quote-part. "*Ne pouvant éluder le paiement de cette somme...*"

19 Septembre 1901 : La construction du pont à bascule est terminée. Projet de construction d'une section de chemin vicinal N° 12 dit de la Marquette.

15 Mai 1904 : Election du Conseil Municipal. Le maire est Pierre-Anne Marquet et J.M. Berdesque premier adjoint.

Les conseillers sont : Lussan, Cassagne, Bastié, Marquet Pierre, Gélis, Lattes, Heilles, Ramondou Pierre.

21 Janvier 1905 : Achat d'un corbillard.

17 Mai 1908 : Election : Maire Pierre-Anne Marquet, Berdesque est reconduit premier-Adjoint.

12 Janvier 1909 : Abonnement à la Sacem.

26 Mars 1911 : Le CM décide de confier la Direction de l'école à une Institutrice!!! 6 Pour et 3 Contre.

24 Septembre 1911 : Installation du premier téléphone dans la commune.

12 Mai 1912 : Election. Pierre-Anne Marquet est reconduit maire. Le premier adjoint est Jean-Baptiste Bastié.

8 Juin 1912 : La municipalité de Beaupuy achète le presbytère de Beaupuy au séquestre des Domaines.

20 Avril 1913 : Dégradation des routes par les automobiles !

2 Août 1914 : Le conseil municipal s'est réuni à 5 heures du soir sous la présidence de Bastié adjoint. "*... M. le Président n'ayant rien à soumettre au conseil et s'étant assuré qu'aucun des membres du conseil présents à la séance n'avait rien à proposer, la session a été close*" (Mobilisation et déclaration de la guerre)

9 Août 1914 : Ramondou est mobilisé. Le CM recherche les ouvriers dégagés des obligations militaires "*... la bonne volonté et l'esprit de solidarité...pour exécuter le battage et l'engrangement des récoltes...*"

Parmi les conseillers mobilisés : Marquet Ferdinand, Gélis, Ramondou, Cassagne.

17 Septembre 1919 : Convocation du CM. Absent: Marquet Ferdinand, mort au champ d'honneur.

7 Décembre 1919 : Elections municipales.

Maire: Bastié Jean-Baptiste. Adjoint: Péliissier Jules.

Conseillers: Gélis Jean-Marie, Lussan François, Danizan Jean-Marie, Marquet Jules, Cassagne Jules, Ramondou Pierre, Lattes Joseph.

18 janvier 1920 : "*... Le conseil après une discussion courtoise charge Monsieur Bastié de faire une démarche auprès des maires de Beaupuy et Mondouzil afin de demander de faire en commun le Monument aux soldats dans le cimetière de Mondouzil...*"

13 Février 1921 : Le CM propose de construire le Monument aux morts sur la terrasse de l'école.

25 Août 1921 : Le CM décide d'embaucher un cantonnier des chemins ruraux qui serait garde-champêtre et tambour afficheur.

12 Février 1922 : Le maire expose à l'assemblée l'utilité qu'il y aurait pour la commune de se syndiquer avec les autres communes des 4 cantons ruraux de Toulouse en vue de **l'installation de l'électricité.**

19 Mars 1923 : Le CM délibère "*l'électrification de la commune présentant un grand intérêt le conseil décide de recourir à un emprunt pour créer les ressources nécessaires à la réalisation du projet*"

13 Janvier 1924 : Election du Maire suite à démission de Bastié. Lattes Joseph est élu au bénéfice de l'âge. 4 voix/8

8 Février 1925 : Souvenir ému à M. Pascal Heilles conseiller décédé.

17 Mai 1925 : Installation d'un nouveau conseil municipal.

Maire: Trinqué Laurent. Adjoint: Gélis Jean-Marie.

Conseillers: Sablayrolles, Coste, Ramondou, Marquet, Lattes, Pradelles, Bastié, Cassagne.

19 Mai 1929 : Elections municipales.

Maire: Trinqué Laurent. Adjoint: Bastié Jean-Baptiste.

Conseillers: Gélis Jean-Marie, Pradelles Jacques, Bouquet Jean, Marquet Jean-Marie, Ramondou Pierre, Mascard Joseph, Lattes Joseph, Sablayrolles.

Choix des concessionnaires pour l'électrification du village.

Souscription pour venir en aide aux sinistrés des inondations du 2 mars, Villemur en particulier.

3 Août 1930 : Construction de la route du Colombier aux Barrous entre RN 88 et RN 112. Demande de classement de cette route. (*Rte de St Jean*)

4 Janvier 1931 : Lecture au CM d'un projet relatif à la construction d'une route dont le tracé relierait Drémil, Mons, Flourens, Pin-Balma, Montrabé et Balma Gramont Périole par la vallée de la Seillonne.

29 Novembre 1931 : Le CM vote les crédits pour la réparation du Pont sur le Gazel CV ordinaire N° 6.

3 Septembre 1931 : L'institutrice et secrétaire de mairie, Mme Chablal, qui était en poste depuis 1911 prend sa retraite.

Election complémentaire pour élire le maire : C'est M. Raynaud Charles, propriétaire qui est élu par 10 voix / 10.

17 Décembre 1933: Décision de construire un **nouveau bureau de poste avec un logement**. Coût total : 80250 francs.

12 Mai 1935 : Elections municipales.

Maire: Raynaud Charles. Adjoint: Ramondou Pierre.

Conseillers: Bastié Jean-Baptiste, Bouquet Jean, Garros André, Gélis Jean-Marie, Lautié Jean, Marquet Jean-Marie, Sablayrolles Ferdinand, Trinqué Laurent.

24 Novembre 1935 : Construction du bureau de poste.

12 Septembre 1937 : Demande d'autorisation pour rétablir l'atelier de distillation de vin et de marc sur la commune (existait en 1920 ou 1921)

19 Mai 1940 : Arrivée de 80 réfugiés dans la commune.

18 Août 1940 : Le maire fait part au conseil que le maître-autel de l'église de Beaupuy a été sur le point de s'écrouler et qu'il a fallu de toute urgence procéder à des réparations.

L'institutrice du village est Mademoiselle Grillet.

6 Octobre 1944 : Reconstitution des listes électorales qui comporteront cette fois **l'inscription des femmes devenues électrices**.

19 Mai 1945 : Elections municipales :

Maire: Jouglan Antonin Adjoint: Malpas Gabriel.

Conseillers: Dedieu Marius, Bacharan Prosper, Jourda René, Saur Irénée, Alésia Jean, Racaud Angèle.

27 Septembre 1945 : Elections municipales:

Maire: Jouglan Antonin Adjoint: Malpas Gabriel.

Conseillers: Creyssels Henri, Gélis Paul, Dedieu Marius, Surret Marie-Madeleine, Alba Henri, Alasia Jean, Ramondou Pierre, Bacharan Jean-Marie, San Pedro Berthe.